

terres à blé, ce qui peut ne pas être sans inconvénient.

Ce coton, quoique beau, est généralement moins estimé que celui des Antilles; il est moins pur, moins soyeux, d'un brin plus grossier et plus âpre à la filature. On distingue trois sortes de cotons levantins: le coton de Chypre, qui est le plus beau; celui de Smyrne, et le coton de Salonique. Il semble que le fruit du coton diminue de qualité à mesure que l'on s'enfonce dans les provinces du nord, ce qui donnerait de la vraisemblance à l'opinion de ceux qui attribuent au coton une dégénération plus ou moins grande, selon qu'on s'éloigne plus ou moins de l'équateur. Mais peut-il être croyable que, comme le veulent quelques naturalistes, la plante du coton macédonien, qui n'a que trois à quatre pieds de haut, ait été jadis dans l'Inde un grand arbre pareil à l'orme? Par analogie il faudrait dire aussi que le chevreuil a été jadis un cerf.

Il y a plusieurs qualités de cotons parmi le macédonien; on en compte cinq: elles se vendent toutes à *tops*. Les *tops* sont des hottes liées avec deux longues pailles qui se croisent; ils renferment sept à huit cents dragmes de coton.

La ville de Serès est le marché commun où se rendent chaque dimanche d'hiver les paysans de toute la vallée; les uns viennent offrir les cotons de leurs champs, d'autres monopoleurs obscurs connus sous le nom de *matrapas* viennent cher-

cher des dupes pour les cotons qu'ils ont achetés par petites parties et qu'ils veulent revendre en gros après les avoir manipulés à leur manière.

Les acheteurs sont des marchands commissionnaires établis à Serès, ou des facteurs envoyés par les négocians francs de Salonique. Ces facteurs doivent être munis de gros fonds parce qu'ils sont obligés de payer avant la livraison les trois quarts des cotons arrhés. Ils achètent la marchandise sans la voir, et ne vont dans les villages que pour la faire emballer et voiturier. C'est ainsi que se commencent des affaires immenses qui se terminent sans courtier, sans écrit, sans garantie, mais seulement par des accords verbaux toujours fidèlement exécutés. S'il survient quelque contestation entre le vendeur et l'acheteur, le bey de Serès les fait amener devant lui et les juge sans appel.

On évalue la récolte du coton dans la vallée de Serès à soixante-dix mille balles. La balle est composée de deux *tengs* de soixante *tops* chacun, et en somme d'environ cent okes de coton net.

Le prix varie depuis quatre-vingts jusqu'à cent soixante aspres l'oke (1). En prenant le taux moyen de cent vingt aspres, qui font la piastre,

---

(1) Les prix indiqués dans cet ouvrage ont dû varier; ceux que nous employons se rapportent à 1800, à l'exception de quelques-uns que nous avons soin de distinguer.



on voit que la seule culture du coton vaut à la Macédoine environ sept millions de piastres. Ce produit est comparable à celui d'une des plus riches colonies des Antilles, et il forme la base des retours dans le commerce européen. C'est ce commerce qui répand les cotons macédoniens dans toutes les parties de l'Europe. Les Allemands seuls en exportent annuellement trente mille balles, les Français douze mille; il s'en expédie quatre mille à Venise, quinze cents à Livourne, autant à Gènes. On en fait deux chargemens pour Londres et un pour Amsterdam. En somme il s'en exporte cinquante mille balles, ou pour une valeur de cinq millions de piastres.

La consommation de la Grèce peut être évaluée à dix mille balles. Cette évaluation est peut-être forte; mais il faut considérer que les Turcs remplissent leurs matelas de coton, qu'ils en garnissent leurs sofas et leurs courte-pointes, et qu'ils en emploient une grande quantité dans leurs funérailles, suivant une de leurs pratiques religieuses qui prescrit de boucher avec du coton, aux morts des deux sexes, toutes les ouvertures et tous les conduits naturels.

Tous les autres cotons se filent; on file aussi tous ceux qui se recueillent ailleurs que dans le canton de Serès, et que les paysans grecs cultivent uniquement pour le besoin de leur ménage. Ces cotons sont moins fins que les autres; mais ils sont d'un brin plus long et plus propre

à la filature. Les champs qui les produisent sont ceux de Panomi et de Vasilica dans l'ancienne Chalcidique, et ceux de Pharsale et de Larisse dans la Thessalie.

On peut porter à vingt mille balles la masse entière des cotons filés.

Salonique en emploie deux mille balles dans ses fabriques de grosses toiles; il s'en consomme autant à Kara-Varia ou l'ancienne Berée, dans la fabrication des *pestelmals* ou linges à bain, dont les Turcs font un grand usage dans les bains publics et dans leurs ablutions domestiques. Douze à quinze cents balles sont employées dans les cotonnades de Drama, et dix à douze cents environ dans les indiennes grossières qui se fabriquent à Serès, et qui servent de housses ordinaires aux sofas turcs. Mais la plus grande consommation de coton filé se fait à Tournavos, qui est une petite ville de Thessalie à trois lieues au nord-ouest de Larisse.

Les fabriques de Tournavos sont renommées dans toute la Roumélie à cause de la beauté de leurs *aladjats*, qui sont des étoffes légères tissées de coton et de soie, et connues dans le commerce européen sous le nom de *bours de la Grèce*. Ces bours sont très-recherchés pour l'habillement des dames grecques, et peuvent annuellement employer trois à quatre mille balles de coton filé.

Dix mille balles sont teintes en rouge dans les



fabriques de la Thessalie, et sont expédiées en Allemagne, en Suisse, en Pologne et jusqu'en Russie.

« L'expérience nous apprend, dit M. Félix Beaujour, que quand le coton en laine vaut cinquante, et qu'il est métamorphosé en fil, il vaut cent. Il ne se fait de déchet que pour dix, d'où il suit que tout pays qui file ses produits gagne quatre-vingts pour cent de main d'œuvre. La Thessalie et la Macédoine filent vingt mille balles de coton, et elles en teignent dix mille. On doit supputer à vingt pour cent au moins les bénéfices de la teinture ; mais ces bénéfices doivent être comptés pour peu de chose auprès de ceux de la filature, parce que les premiers n'enrichissent au fond que quelques capitalistes, au lieu que les seconds contribuent puissamment au bien-être du peuple. »

Un autre produit territorial de la Macédoine sont les tabacs. On en cultive dans cette province les deux variétés connues sous le nom de *nicotiana latifolia* et *nicotiana rustica*. Cette culture emploie un huitième des terres, et fait vivre une population de vingt mille familles.

« On a demandé s'il était plus avantageux aux Macédoniens de cultiver le tabac que le blé, car il faut remarquer que tout terrain propre à la culture du tabac l'est également à celle des plantes céréales.

» Dans les dernières années du siècle passé,

lorsque la disette de blé était le prétexte des révoltes fréquentes qui désolaient Constantinople, Moustapha II voulut faire de la Macédoine un des greniers de l'empire, et son conseil y défendit les plantations de tabac. Cette défense absolue fut convertie depuis en une grosse imposition, et les choses en sont demeurées là.

» S'il n'était question d'un *divan turc* dans la disposition qu'on vient de rapporter, on pourrait supposer au conseil de Moustapha de grandes lumières en agriculture. En effet la culture du tabac ne prospère que dans les meilleures terres, et elle les épuise bientôt si l'on n'y prodigue les engrais. Cette culture a un autre inconvénient : outre qu'elle occupe les terres les plus précieuses, elle prive encore, par son extrême succion, le sol environnant, de sa part dans la répartition des fumiers.

» Cependant malgré l'énormité des droits dont cette culture est surchargée, les paysans macédoniens ont continué leurs plantations ; ils croient avoir doublé leurs épis de blé quand ils ont doublé par leur genre de culture le produit de leurs champs. Ces paysans ont raison : ils sont guidés par un instinct d'intérêt qui trompe rarement ; mais il faut dire aussi qu'ils vivent sur un sol unique pour le genre de culture qu'ils ont embrassé (1). »

(1) Félix Beaujour. *Tableau du commerce de la Grèce.*



Suivant le même auteur que nous venons de citer, et qui, comme nous l'avons dit, a long-temps résidé sur les lieux, la Macédoine est de toutes les contrées de la terre la plus propre peut-être aux plantations de tabac. Son sol trop riche a besoin de succion des plantes voraces, comme les tempéramens sanguins ont besoin de la saignée. Mais sans pousser trop loin cette comparaison un peu équivoque que donne ici M. de Beaujour pour expliquer la cause de la fertilité de la Macédoine, nous croyons bien comme lui que diverses causes qui tiennent au sol, à l'exposition et à la température donnent dans cette contrée de la Grèce une force de vie et de végétation aux plantes, dont se ressent la culture du tabac.

Une terre plantée en tabac donne un produit annuel brut ordinairement double de celui d'une terre semée en grains; mais la culture et la manipulation du tabac exigent des soins qui diminuent beaucoup les profits du planteur. Une remarque fâcheuse qu'atteste le même écrivain, c'est qu'en général on vit moins long-temps dans les villages qui cultivent le tabac que dans les autres. Les émanations de cette plante altéreraient-elles le principe de la vie? ou bien est-ce la culture du tabac qui en épuiserait trop tôt les sources en ne laissant presque point de repos aux pauvres paysans qui s'en occupent?... C'est peut-être l'une et l'autre cause, si l'observation est exacte.

Les diverses qualités des tabacs se tirent des cantons où on les cultive; le premier canton est celui d'*Ienidgé* (1), ainsi nommé de la petite ville de ce nom située près des ruines de Pella (2). Le canton d'*Ienidgé* peut avoir dix lieues de tour, et il est peuplé d'une douzaine de villages qui cultivent le tabac avec le plus grand succès. Ce tabac est connu dans le commerce sous le nom d'*ienidgé-verdar*. Il se vend ordinairement de soixante-dix à quatre-vingts aspres l'oke. On peut évaluer à cinq mille balles de cent okes chacune le produit annuel du canton d'*Ienidgé*.

Après *Ienidgé* on trouve le bourg de *Kara-Dâgh*, qui a dans son district une trentaine de hameaux dont les habitans cultivent le tabac dans des terres grasses situées aux environs de leurs chaumières. Le *kara-dâgh* n'est pas aussi estimé que l'*ienidgé*. Il se vend de cinquante à soixante aspres l'oke; la récolte est de douze à quinze cents balles.

(1) Le lecteur doit être prévenu que les géographies sont si incomplètes qu'il n'y trouvera pas la moitié des noms de villes et de lieux dont il est parlé dans le texte de cet ouvrage.

(2) Il ne reste plus de Pella que quelques ruines insignifiantes; mais on voit encore le pourtour de son magnifique port et les vestiges du canal qui joignait ce port à la mer par le niveau le mieux entendu. Les mosquées d'*Ienidgé* ont été bâties avec les débris des palais des rois de Macédoine. (*Felix Beaujour.*)



Le bourg d'*Iolbachi* est situé à côté de Kara-Dâgh, et n'a dans sa dépendance que quatre à cinq mauvais villages où l'on peut recueillir quatre à cinq mille balles de tabac. L'*Iolbachi* ressemble beaucoup au kara-dâgh, et à raison de cette ressemblance se vend au même prix, quoique la qualité n'en soit pas aussi bonne; mais il faut être connaisseur pour n'y être pas trompé.

Le pays de *Petrich*, qui confine au canton d'*Iolbachi*, renferme quinze gros villages agréablement situés sur des coteaux que dominent de hautes montagnes. Ce canton, arrosé par des ruisseaux qui en descendent, n'est point exposé aux sécheresses qui causent souvent de grands dommages; les tabacs y ont une force, une sève, une vigueur inconnues dans les autres cantons, ce qui leur donne un goût différent des autres tabacs macédoniens. Le prix du *petrich* est de trente-cinq à quarante aspres l'oke, et le montant de la récolte est de dix-huit à vingt mille balles.

*Strumzza* est une petite ville au nord de Salonique. Il y a dans son canton une douzaine de villages qui se livrent à la culture du tabac; la qualité en est commune, mais elle varie d'un village à l'autre, et c'est pour cette raison que le prix varie aussi depuis trente jusqu'à cinquante aspres l'oke. La récolte annuelle est de quinze à dix-huit cents balles.

Parmi les autres qualités de tabac il faut encore distinguer celui du canton de la *Cavale*, qui se vend depuis soixante jusqu'à quatre-vingts aspres l'oke. On évalue le produit annuel de la récolte à quarante mille balles: parmi ces tabacs se trouve celui dit *ienidgé-kara-sou*; la qualité en est supérieure à toutes les autres qualités; mêlé avec la feuille d'un autre tabac appelé *ptisi*, il répand un parfum de violette qui le fait réserver pour l'usage des harems. Les connaisseurs préfèrent l'*ienidgé-kara-sou* au tabac même de Latakie, parce qu'avec le même parfum et la même douceur il a plus de sève et de fragrance. Le prix de ce tabac annonce assez l'estime que les Turcs en font: il se vend jusqu'à cinq et six piastres l'oke. Il est presque tout transporté à Constantinople, où il est destiné à l'usage des grands et du sérail.

On peut ranger sous trois dénominations générales les tabacs de Macédoine: le *petrich*, l'*ienidgé* et le *kara-dâgh*; ces trois dénominations sont les seules connues dans le commerce européen: les autres cantons donnent des qualités intermédiaires qui ne se reconnaissent qu'à de légères nuances; quant à l'*ienidgé-kara-sou*, nous venons de voir qu'il n'entre pas dans le commerce.

En prenant la somme de tous les produits il résulte qu'on peut évaluer à près de cent mille balles la récolte annuelle des tabacs de Macé-



doine ; le prix moyen de l'oke peut être évalué à trente-six aspres , d'où il suit que la culture du tabac rapporte annuellement à la Macédoine un revenu de quatre millions de piastres , dont un tiers , au moyen de la douane , entre dans les coffres du sultan.

« Il y a deux manières d'acheter les tabacs dans la Macédoine. On fait les achats dans les magasins de Salonique , ou bien l'on envoie des facteurs dans les lieux de plantations. Les facteurs traitent directement avec les planteurs , et font manipuler les tabacs à leur gré. Cette dernière méthode offre sur l'autre un bénéfice de dix pour cent ; mais elle est sujette à des risques. Il faut payer avant la livraison les trois quarts des tabacs achetés , et l'on risque de perdre ses avances dans un pays où règne le régime féodal dans toute sa vigueur , et où les malheureux paysans sont souvent exposés aux extorsions des beys. »

Un usage singulier c'est que l'acheteur et le vendeur ne traitent entre eux que de la quantité : c'est le douanier de Salonique qui règle le prix. Le douanier va tous les ans au commencement de novembre à la foire de *Dolià* , qui est un bourg situé dans le voisinage de Petrich. Là se rendent auprès de lui les députés de tous les cantons à plantations , et le douanier , après avoir écouté leurs raisons , et quelquefois même sans les écouter , fixe arbitrairement les prix ,

qu'il inscrit de sa main sur un pilier de bois planté dans le champ de la foire , à peu près comme autrefois Adrien , dans son voyage d'Athènes , inscrivait le prix des huiles sur une colonne du temple d'Auguste. Les facteurs expédient ensuite les tabacs à Salonique dans des emballages de crin ou d'un drap grossier connu sous le nom d'*abats*. On a soin de *serener* les ballots dans les magasins , et quand la fermentation est finie , on les embarque pour leur destination. Les tabacs serenes ne sont point exposés à se moisir.

En résultat , et d'après les meilleures estimations , la Turquie européenne consomme quarante mille balles de tabac macédonien , l'Égypte trente mille , la Barbarie dix mille. Il s'en expédie vingt mille balles en Italie ; il en passait autrefois dix à vingt mille balles dans la partie orientale de l'Allemagne ; mais depuis que la Hongrie a acquis des plantations , les envois en l'Allemagne ont cessé , et ceux en Italie ont diminué par la concurrence des tabacs hongrois , quoique ceux-ci soient généralement peu recherchés , et n'aient de débit que dans les états dépendans de l'Autriche. On connaît les grands travaux que fit cette puissance à Fiume pour y établir un port d'exportation de cette production ; mais ces dépenses et d'autres encore n'ont pu donner au commerce du tabac de Hongrie dans l'étranger une activité comparable à ceux de Virginie et de Macédoine.



Passons à un autre produit du sol de cette dernière contrée, les grains, qui y sont en abondance et y produisent un revenu considérable.

La Macédoine forme un bassin superbe; rongée par la mer au midi, elle a pris la figure d'un demi-cercle creusé en dedans. Cette configuration en fer à cheval la divise en trois parties très-appropriées à la végétation; la partie du couronnement du demi-cercle, qui est la Macédoine propre; la partie de l'est appelée jadis *Chalcidique*, et qu'on désigne aussi sous le nom de *côte d'Athos*, et enfin la partie de l'ouest, qui est la *côte de l'Olympe*.

Ces trois parties de la Macédoine sont d'une fertilité qui l'emporte sur celle des riches plaines de la Sicile; mais la côte d'Athos est encore plus fertile que les deux autres. Les terres à peine effleurées par le soc de la charrue donnent dans les plaines de Panomi et de Cassandre un produit plus riche que nos meilleures terres de la Beauce; le froment même y a trop de sève, et il mourrait par une surabondance de vie ou plutôt un épuisement de ses suc, si l'on n'avait pas la précaution de le *tondre* ou de le faire brouter par les moutons.

Les trois contrées de la Macédoine situées sur sa courbure sont divisées en *agaliks*. L'aga qui est à la tête perçoit un cens plus ou moins fort sur les terres emblavées, et le grand-seigneur une dime réglée qui est présumée un dixième du

produit net. L'officier turc chargé de la perception du droit impérial est nommé tous les ans par la Porte, et s'appelle *istiradgi*; le nom d'*istiradgi* désigne la nature de l'emploi (percepteur) et *istira* l'étendue dans laquelle il l'exerce.

L'*istira* de Salonique embrasse tout le pays compris entre le Verdar et le Strymon; il fut cédé l'an 850 de l'hégire par Mourad II à Gazi-Gavrinos, l'un de ses généraux. Depuis, la famille grecque des Gavrinos, qui est une des plus illustres de la Grèce, a possédé ce beau domaine et joui des privilèges qui y sont attachés, entre autres de celui de ne pouvoir périr par le cordon, et en cas de délits graves d'être traités comme les mouphtis, c'est-à-dire d'être pilés dans un mortier.

Le département de *Salonique* verse chaque année dans les greniers de l'*istira* (c'était ainsi au moins avant la guerre actuelle) cent vingt mille quilots de blé; celui du *Volo* n'en fournit que quatre-vingts. Dans ces deux départemens la taxe est répartie sur les contribuables d'après un ancien cadastre, et elle ne varie ni dans les bonnes ni dans les mauvaises années; la taxe du département de l'*Orphano* se proportionne au contraire sur toutes les variations de la récolte, que l'on peut évaluer, année moyenne, à soixante mille quilots (1).

(1) Le quilot est une mesure de capacité usitée en Tur-